

**Module confort détecteur de mouvement**

N° de commande : 0661 ..

**Manuel d'utilisation****1 Consignes de sécurité**

L'intégration et le montage d'appareillages électriques doivent être réservés à des électriciens spécialisés.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner des dommages sur l'appareillage, un incendie ou d'autres dangers.

**Risque d'électrocution.** Déconnecter toujours l'alimentation secteur avant d'intervenir sur l'appareil ou sur la charge. Couper en particulier tous les disjoncteurs qui fournissent des tensions dangereuses à l'appareillage ou à la charge.

**Risque d'électrocution.** L'appareillage n'est pas adapté pour la déconnexion. Même si l'appareillage est éteint, la charge n'est pas séparée galvaniquement du secteur.

**Ne pas appuyer sur la fenêtre du capteur.** Le dispositif peut être endommagé.

L'appareil ne convient pas pour une utilisation dans la technique de détection d'effraction ou dans la technique d'alarme.

Ces instructions font partie intégrante du produit et doivent être conservées chez l'utilisateur final.

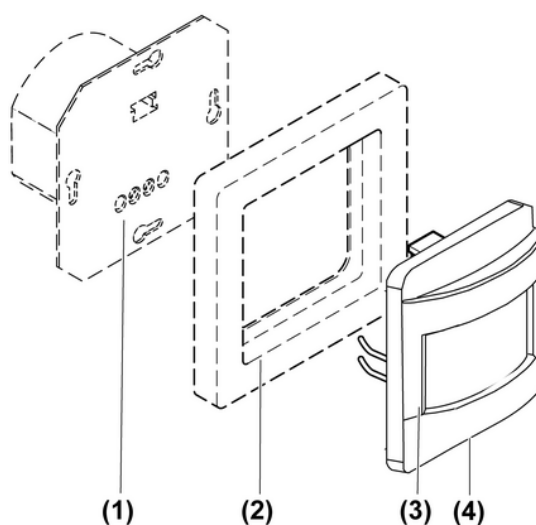
**2 Conception de l'appareillage**

Figure 1

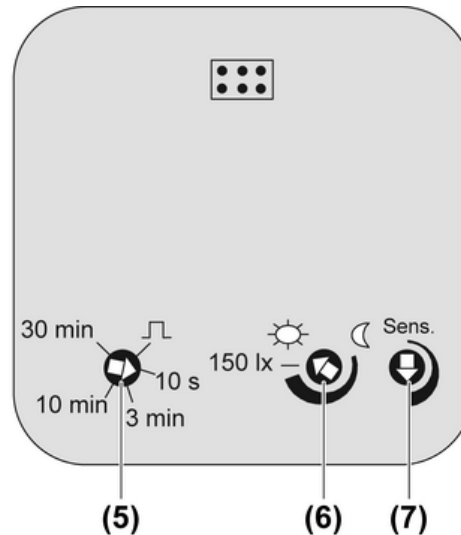


Figure 2: Sélecteur sur la face arrière

- (1) Mécanisme encastré
- (2) Cadre
- (3) Garniture du détecteur de mouvement
- (4) Sélecteur de modes de fonctionnement
- (5) Sélecteur du temps de commutation
- (6) Sélecteur de luminosité
- (7) Sélecteur de sensibilité

### 3 Fonctionnement

#### Usage conforme

- Commutation automatique de l'éclairage en fonction du mouvement thermique et de la luminosité ambiante
- Fonctionnement avec mécanisme encastré pour la variation, la commutation ou mécanisme de poste auxiliaire trifilaire
- Montage sur un mécanisme encastré.

#### Caractéristiques produits

- Temps de commutation, sensibilité et seuil de luminosité réglables
- Fonction d'apprentissage pour l'adaptation des seuils de luminosité
- Sélecteur de modes de fonctionnement pour fonctionnement automatique, marche permanente ou arrêt permanent
- Fonctionnement courte durée par ex. pour la commande d'émetteurs de signaux sonores
- Possibilité d'activation manuelle via le mécanisme de poste auxiliaire bifilaire ou le poussoir d'installation
- Avec le mécanisme de variation, possibilité de modification de la luminosité via le mécanisme de poste auxiliaire bifilaire
- Avec le mécanisme de variation, possibilité d'enregistrement de la luminosité d'activation
- Avec le mécanisme de variation, fonction de variation à la fin du temps de commutation
- 18 segments de lentille sur 2 niveaux de détection
- Extension de la zone de détection en combinaison avec le mécanisme de poste auxiliaire trifilaire
- Zone de détection délimitable avec cache
- Sécurité élevée contre la lumière parasite

#### Fonctionnement automatique

Le détecteur détecte le mouvement thermique des personnes, des animaux et des objets.

- L'éclairage est activé lorsque l'on entre dans la zone de détection surveillée et que le seuil de luminosité réglé n'est pas atteint.  
Chaque mouvement détecté démarre à nouveau le temps de commutation.
- L'éclairage s'éteint lorsqu'aucun mouvement n'est plus détecté dans la zone de détection et après expiration du temps de commutation réglé.

Sécurité élevée contre la lumière parasite : pour éviter que le détecteur de mouvement passe en mode nuit après un obscurcissement bref ou en mode jour après un éclaircissement bref, la commutation jour/nuit et nuit/jour ne s'effectue qu'après 10 secondes.

#### Comportement en cas de défaillance de réseau

- Inférieure à 0,2 secondes : après le rétablissement du réseau, l'ancien état de commutation est reproduit.
- 0,2 secondes à env. 2 secondes : après le rétablissement du réseau, l'éclairage est activé pour le temps de commutation.
- Supérieure à 2 secondes : en cas de rétablissement du réseau, le détecteur de mouvement procède à un autocontrôle pendant env. 90 secondes. L'éclairage est allumé pendant l'autocontrôle. L'éclairage s'éteint ensuite brièvement, puis se rallume pour le temps de commutation.

**i** Dans les modes de fonctionnement marche permanente et arrêt permanent, la lumière est activée ou désactivée après l'autocontrôle.

**i** Une coupure de courant de plus de 2 secondes provoque une perte de la luminosité d'activation enregistrée et du seuil de luminosité enregistré via la fonction d'apprentissage.

## 4 Utilisation

### Activer la lumière via un poste auxiliaire.

Un poste auxiliaire bifilaire ou un poussoir d'installation est raccordé.

- Appuyer pendant moins de 0,4 seconde sur la touche.

L'éclairage est activé en fonction de la luminosité pendant le temps de commutation.

**i** Si le sélecteur du temps de commutation (5) se trouve sur  $\perp$ , fonctionnement courte durée, la lumière est activée pendant env. 0,5 secondes, même si la touche est actionnée plus longtemps.

### Allumer la lumière avec la luminosité minimale.

La garniture du détecteur de mouvement est associée à un mécanisme de variation.

Un poste auxiliaire bifilaire est raccordé.

La lumière est désactivée

- Appuyer pendant plus de 0,4 seconde sur la touche du bas.

La lumière est activée à la luminosité minimale ; cette luminosité est conservée tant qu'un mouvement est détecté.

### Commander avec un poste auxiliaire bifilaire

La garniture du détecteur de mouvement est associée à un mécanisme de variation.

La lumière est allumée.

- Appuyer longuement sur la touche supérieure.  
La luminosité augmente jusqu'à la valeur maximale.
- Appuyer longuement sur la touche du bas.  
La luminosité baisse jusqu'à la valeur minimale.

**i** Une désactivation manuelle n'est pas possible.

### Enregistrer la luminosité d'activation

À chaque activation, la lumière est activée à cette valeur de luminosité. À la livraison, la luminosité d'activation est identique à la luminosité maximale.

La garniture du détecteur de mouvement est associée à un mécanisme de variation.

Un poste auxiliaire bifilaire est raccordé.

- Régler la lumière sur la luminosité souhaitée.
  - Actionner le poste auxiliaire pendant au moins 3 secondes  
À titre de confirmation, l'éclairage s'éteint brièvement et se rallume à la luminosité enregistrée.
- i** La luminosité d'activation enregistrée est supprimée après une coupure de courant.

### Régler les modes de fonctionnement

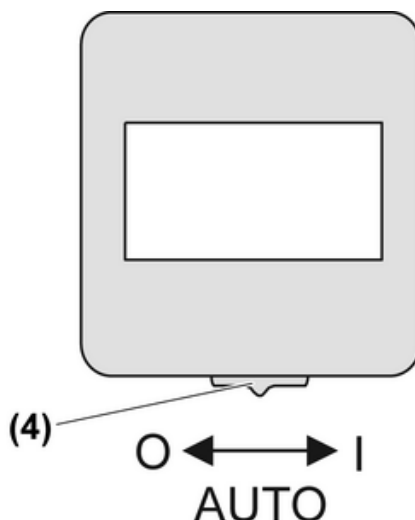


Figure 3: Sélecteur de modes de fonctionnement

Le sélecteur de modes de fonctionnement (4) du détecteur de mouvement permet de régler trois modes de fonctionnement (figure 3).

### Régler le mode de fonctionnement arrêt permanent

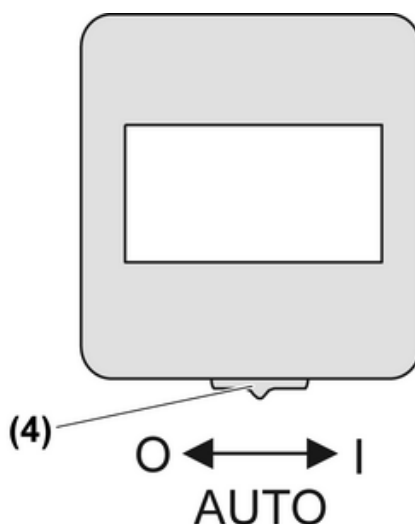


Figure 4: Sélecteur de modes de fonctionnement

Le sélecteur de modes de fonctionnement (4) du détecteur de mouvement permet de régler trois modes de fonctionnement (figure 5).

- Mettre le sélecteur de modes de fonctionnement dans la position **O**.  
L'éclairage est désactivé de manière permanente.

En cas d'utilisation d'un mécanisme de variation, une variation a lieu et après env. 30 secondes, l'éclairage est désactivé.

- i** En arrêt permanent, l'activation via un poste auxiliaire n'est pas possible.

#### Régler le mode de fonctionnement marche permanente

- Mettre le sélecteur de modes de fonctionnement dans la position **I**.

L'éclairage reste activé à la luminosité actuelle de manière permanente. Si l'éclairage est désactivé, la luminosité d'activation est utilisée.

- i** En marche permanente, la désactivation ou la variation via un poste auxiliaire n'est pas possible.

#### Régler le mode de fonctionnement automatique

- Mettre le sélecteur de modes de fonctionnement dans la position **AUTO**.

L'éclairage commute automatiquement, l'activation via un poste auxiliaire est possible.

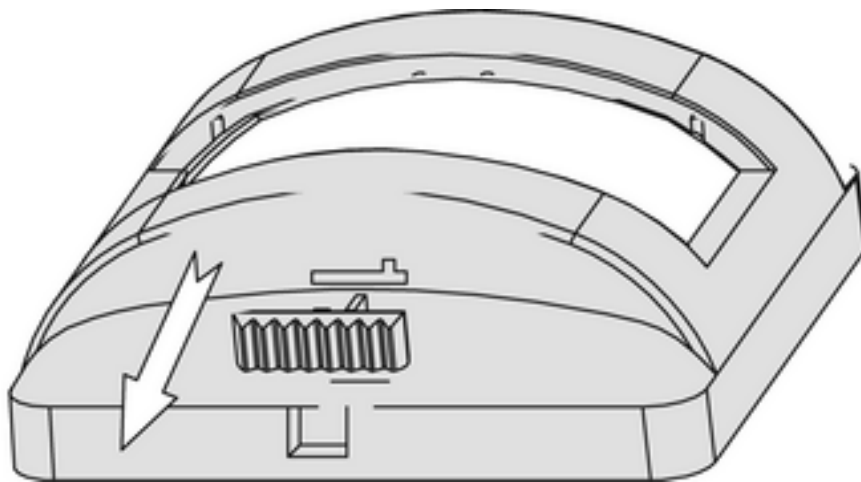


Figure 5: Retirer le sélecteur de modes de fonctionnement

Le sélecteur de modes de fonctionnement peut être défini avec un clip d'arrêt dans la position **AUTO**.

- Retirer avec précaution le commutateur à l'aide d'un tournevis (figure 5).
- Mettre le clip d'arrêt en place.

#### Modifier le seuil de luminosité à l'aide de la fonction d'apprentissage

À l'aide de la fonction d'apprentissage, la luminosité ambiante actuelle peut être enregistrée en tant que seuil de luminosité. La valeur réglée sur le sélecteur de luminosité (6) n'est alors plus évaluée. Chaque nouvel enregistrement écrase la valeur précédente.

- i** Une coupure de courant supérieure à 2 secondes ou le retrait de la garniture du mécanisme entraîne la perte du seuil de luminosité enregistré. Le seuil de luminosité réglé sur le sélecteur (6) est à nouveau activé.
- i** Si une valeur de luminosité supérieure à 150 lux est enregistrée en tant que seuil de luminosité, le détecteur de mouvement se trouve en mode jour et commute indépendamment de la luminosité.

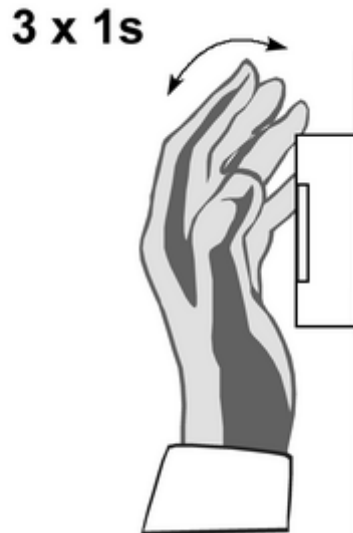


Figure 6: Activer la fonction d'apprentissage

- Activer la fonction d'apprentissage : recouvrir intégralement le détecteur de mouvement trois fois en 9 secondes (figure 6).  
La fonction d'apprentissage est activée. À titre de confirmation, l'éclairage désactivé est activé pendant 3 secondes ou l'éclairage activé est désactivé puis activé pendant env. 3 secondes.
- Pendant la minute suivante, se retirer du détecteur de mouvement afin qu'il puisse mesurer la luminosité actuelle sans être obscurci.  
À titre de confirmation de l'enregistrement, l'éclairage est activé pendant 3 secondes.  
Le détecteur de mouvement commute dans le mode de fonctionnement réglé.

## 5 Informations destinées aux électriciens

### 5.1 Montage et branchement électrique



**DANGER !**

**Risque de choc électrique en contact des pièces conductrices.**

**Un choc électrique peut entraîner la mort.**

**Déclencher tous les disjoncteurs correspondants avant les travaux sur l'appareillage ou la charge. Les pièces avoisinantes sous tension doivent être recouvertes.**

### Sélection de l'emplacement de montage

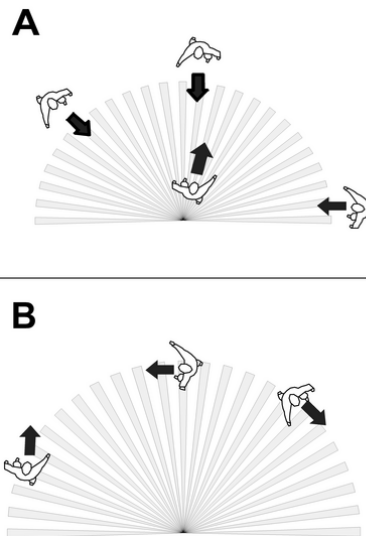


Figure 7: Zone de détection en fonction du sens de la marche

- i** Respecter le sens de la marche : il existe une différence entre l'accès de face A et l'accès en diagonale B (figure 7). Les mouvements transversaux par rapport au détecteur de mouvement sont plus facilement détectés que les mouvements en direction du détecteur de mouvement.

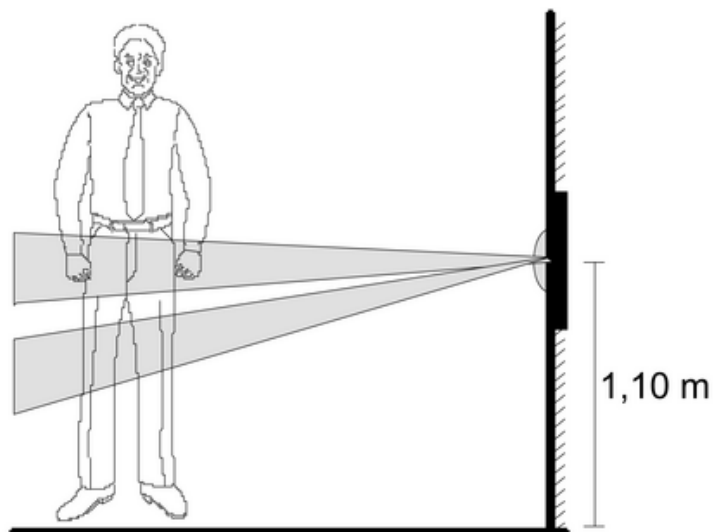


Figure 8: Niveaux de détection

- Sélectionner un emplacement de montage exempt de vibrations. Les vibrations peuvent entraîner des commutations involontaires.
- Éviter les sources d'interférence dans la zone de détection. Les sources d'interférence par ex. les chauffages, la ventilation, la climatisation et les éclairages en refroidissement peuvent entraîner des commutations involontaires .
- i** En cas de besoin, la zone de détection peut être délimitée à l'aide du cache à monter (voir Délimiter la zone de détection).

### Monter la garniture du détecteur de mouvement

Le mécanisme encastré est raccordé et monté de manière conforme (voir Instructions du mécanisme encastré).

- i** Utiliser un boîtier en saillie pour un montage en saillie.
- i** Utiliser un boîtier d'appareil étanche au vent pour un montage dans un mur creux.
  - Enficher la garniture du détecteur de mouvement et la cadre sur le mécanisme encastré.

### Étendre la zone de détection

Pour étendre la zone de détection, raccorder le mécanisme de poste auxiliaire trifilaire à la garniture du détecteur de mouvement (voir Instructions des mécanismes de postes auxiliaires trifilaires).

Le détecteur de mouvement du poste principal évalue également les mouvements détectés par les postes auxiliaires et active l'éclairage si nécessaire.

- Adapter la sensibilité aux conditions locales à l'aide du sélecteur (7).
- Enficher la garniture du détecteur de mouvement et la cadre sur le mécanisme de poste auxiliaire.
- i** Seule la sensibilité des détecteurs de mouvement sur les postes auxiliaires peut être réglée individuellement. Les sélecteurs pour le temps de commutation, le seuil de luminosité et les modes de fonctionnement n'ont aucune fonction.
- i** Ne pas raccorder de postes auxiliaires en parallèle.
- i** En cas de fonctionnement des postes auxiliaires avec des garnitures de détecteur de mouvement, un temps de verrouillage d'env. 3 secondes doit être respecté après la désactivation de l'éclairage, et avant que l'éclairage puisse être activé via un poste auxiliaire.

## 5.2 Mise en service



### DANGER !

**Risque de choc électrique en contact des pièces conductrices.**

**Un choc électrique peut entraîner la mort.**

**Déclencher tous les disjoncteurs correspondants avant les travaux sur l'appareillage ou la charge. Les pièces avoisinantes sous tension doivent être recouvertes.**

### Tester la zone de détection

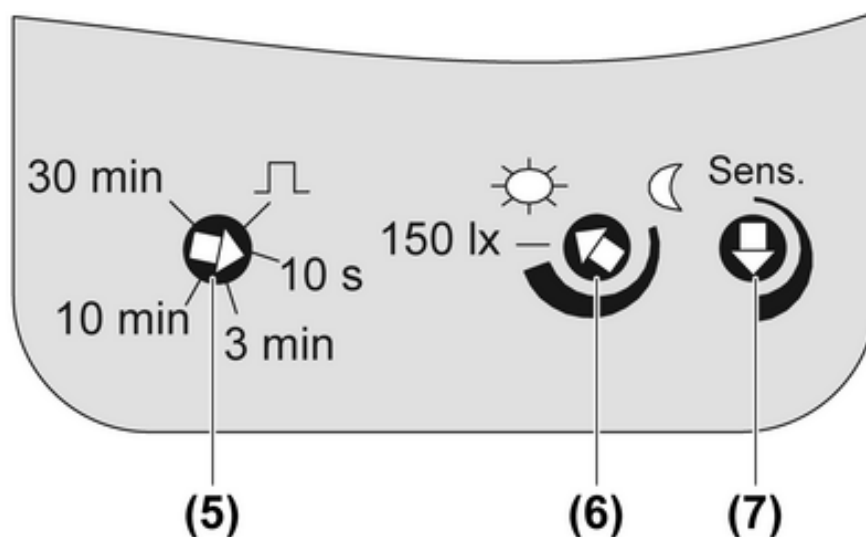


Figure 9: Sélecteur sur la face arrière

Le mécanisme est installé de manière conforme. La tension secteur n'est pas encore activée.



- Procéder aux réglages de test (figure 9). Sélecteur du temps de commutation : 10 s ; sélecteur de luminosité sur le symbole ☼ ; sélecteur **Sens.** au max.
- Enficher la garniture du détecteur de mouvement et la cadre sur le mécanisme encastré.
- Activer la tension secteur  
Le détecteur de mouvement procède à un autocontrôle pendant env. 90 secondes.
- Quitter la zone de détection et veiller au comportement de commutation.  
Si le détecteur de mouvement est activé, les sources d'interférence doivent être masquées (voir Limiter la zone de détection) ou la sensibilité doit être réduite.
- Définir la zone de détection.  
Si la zone de détection est trop grande, la délimiter (voir Délimiter la zone de détection).  
Si la zone de détection est trop petite, l'agrandir à l'aide d'un poste auxiliaire.
- Procéder aux réglages de fonctionnement pour le temps de commutation, le seuil de luminosité et la sensibilité.

### Activer le seuil de luminosité

Le seuil de luminosité est réglé en continu dans une plage comprise entre env. 0 et 150 lux et en mode jour ☼. Le symbole ☼ indiquant une commutation indépendamment de la luminosité et le symbole ☾ indiquant une commutation en cas d'obscurité.

- Retirer la garniture du détecteur de mouvement du mécanisme encastré.
- Tourner le sélecteur (6) dans la position souhaitée (figure 9).
- ⓘ Si le détecteur de mouvement en mode nuit, avec le réglage ☾, ne réagit plus aux mouvements détectés, tourner à nouveau légèrement le sélecteur dans le sens ☼.
- Enficher la garniture du détecteur de mouvement et la cadre sur le mécanisme encastré.
- ⓘ Réglage pour les cages d'escalier selon DIN EN12464-1, 2003-3, tourner le sélecteur (6) sur le marquage **150 Lux**.

### Régler la sensibilité

Le détecteur de mouvement dispose d'un ajustement automatique aux conditions ambiantes. Le sélecteur **Sens.** doit normalement être réglé sur la sensibilité maximale.

- Retirer la garniture du détecteur de mouvement du mécanisme encastré.
- Régler la sensibilité à l'aide du sélecteur **Sens.** (7).
- Réduire la sensibilité en cas de commutations non souhaitées.
- Enficher la garniture du détecteur de mouvement et la cadre sur le mécanisme encastré.

### Régler le temps de commutation

Le temps de commutation peut être réglé dans une plage d'env. 10 secondes à 30 minutes. Le réglage ne s'effectue pas de manière linéaire, les temps importants sont indiqués dans une trame grossière.

- Retirer la garniture du détecteur de mouvement du mécanisme encastré.
- Régler le temps de commutation souhaité à l'aide du sélecteur du temps de commutation (5).
- Enficher la garniture du détecteur de mouvement et la cadre sur le mécanisme encastré.
- ⓘ En cas d'utilisation d'un mécanisme de variation, une variation a lieu après l'expiration du temps de commutation et après env. 30 secondes, l'éclairage est désactivé. Si un mouvement est détecté pendant la variation, le détecteur de mouvement bascule à nouveau sur la luminosité d'activation.

### Régler le fonctionnement courte durée

En combinaison avec mécanisme de commutation, le fonctionnement courte durée peut par ex. être réglé pour la commande d'un émetteur de signal sonore. Le fonctionnement courte durée fonctionne indépendamment de la luminosité.

- Retirer la garniture du détecteur de mouvement du mécanisme encastré.
- Régler le sélecteur du temps de commutation (5) sur le symbole ▭.

En cas de détection d'un mouvement, le détecteur de présence est activé pendant env. 0,5 seconde. Si d'autres mouvement sont ensuite encore détectés, une nouvelle activation est effectuée après une période d'immunité de 3 secondes.

- Enficher la garniture du détecteur de mouvement et la cadre sur le mécanisme encastré.
- ❗ Aucun fonctionnement courte durée n'est possible avec les mécanismes de variation.

### Délimiter la zone de détection

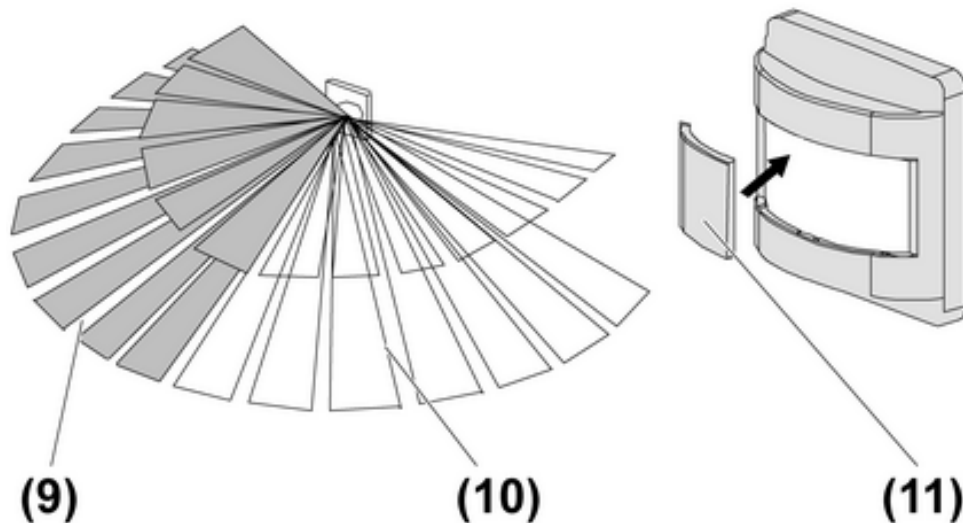


Figure 10: Utiliser le cache

Le cache (11) fourni permet de recouvrir la moitié gauche (9) ou droite (10) de la zone de détection par 90°.

- ❗ N'utiliser le cache que lorsqu'il est complet. Le rétrécissement du cache pour des angles inférieurs entraîne des dysfonctionnements.
- Enficher le cache sur la fenêtre du capteur.

## 6 Annexes

### 6.1 Caractéristiques techniques

Température ambiante	-20 ... +45 °C
Réglage de la luminosité	0 ... 150 lx (et du mode jour)
Temps de commutation	env. 10 s ... 30 min
Sensibilité	20 ... 100 %
Hauteur de montage	1,10 m
Angle de détection	180 °
Zone de détection	env. 10 x 12 m

### 6.2 Aide en cas de problème

#### L'éclairage ne s'allume pas

Cause 1 : la luminosité ambiante est supérieure au seuil de luminosité réglé.

Augmenter le seuil de luminosité à l'aide du sélecteur (6).

Cause 2 : le mode de fonctionnement arrêt permanent est réglé.

Mettre le sélecteur de modes de fonctionnement dans la position **AUTO**.

Cause 3 : la sensibilité réglée est trop faible.

Augmenter la sensibilité à l'aide du sélecteur **Sens**.

**La lumière est activée, alors que personne ne se trouve dans la zone de détection.**

Cause : sources d'interférence dans la zone de détection, par ex. chauffage, ventilation ou éclairage en refroidissement.

Délimiter la zone de détection à l'aide du cache ou diminuer la sensibilité à l'aide du sélecteur **Sens**.

### **6.3 Garantie**

La garantie est octroyée dans le cadre des dispositions légales concernant le commerce spécialisé.

Veillez remettre ou envoyer les appareils défectueux port payé avec une description du défaut au vendeur compétent pour vous (commerce spécialisé/installateur/revendeur spécialisé en matériel électrique). Ceux-ci transmettent les appareils au Gira Service Center.

#### **Gira**

**Giersiepen GmbH & Co. KG**

Elektro-Installations-  
Systeme

Industriegebiet Mermbach  
Dahlienstraße  
42477 Radevormwald

Postfach 12 20  
42461 Radevormwald

Deutschland

Tel +49(0)21 95 - 602-0  
Fax +49(0)21 95 - 602-191

[www.gira.de](http://www.gira.de)  
[info@gira.de](mailto:info@gira.de)